COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE 5 décembre 2011

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 5 décembre 2011 à 18h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : néant

Le conseil municipal:

- fixe le montant des indemnités du comptable du trésor
- reconduit l'indemnité des élus au même taux
- est informé de la date des vœux et de l'inauguration de la nouvelle salle polyvalente et prend ses dispositions pour l'organisation
- autorise le règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget prévisionnel afin de faciliter la gestion communale.
- reconduit la convention pour le balayage des caniveaux
- fixe le montant du loyer du logement de la rue du moulin
- retient l'entreprise ABREU pour la réalisation de la clôture de la salle polyvalente au printemps 2012 et sollicite une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du FDAIC
- retient l'entreprise Loïc LEGER pour la réalisation des travaux au cimetière (entrée et mur de clôture) ; une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général dans le cadre du FDAIC
- prend connaissance du compte rendu du dernier conseil communautaire
- prend connaissance des comptes rendus des conseils d'école
- prend connaissance du compte rendu du Pays de Beauce sur le projet de ligne TGV Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon
- prend connaissance des orientations du SAGE
- prend connaissance des dates du prochain conseil municipal, de la réunion de la commission des travaux, des dates des élections législatives et présidentielles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 15.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE 24 octobre 2011

00000

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 24 octobre 2011 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : néant

Le conseil municipal :

- prend connaissance de l'avancé des travaux de la salle polyvalente
- établit le règlement de la salle polyvalente et fixe les différents tarifs pour la location
- dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme, décide d'instaurer la Taxe d'aménagement à compter du 1^{er} janvier 2012 à la place de la taxe locale d'équipement qui disparaitra au 1^{er} janvier 2012.
- prend connaissance du bilan du repas communal du 11 septembre 2011
- prend ses dispositions pour l'élaboration du bulletin municipal 2012
- est informé du projet de la ligne TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon et des différents scénarios qui seront proposés à l'occasion du prochain débat public
- prend connaissance des différentes infos du Pays de Beauce
- décide d'apporter une réponse collégiale et unanime suite à un courrier d'un particulier
- décide de faire prochainement des travaux dans le logement communal rue de Villecerne qui est désormais libre de tout occupant ; la commission des travaux se rendra sur place pour faire le point.
- prend connaissance des affaires diverses et des comptes rendu de réunions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance » est levée à 22h30.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE 12 septembre 2011

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 12 septembre 2011 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es): Vincent Bruneau et François COTTIN

Le conseil municipal:

- Reconduit la convention avec l'Entente Sportive Beauceronne pour l'utilisation du stade communal par les joueurs de football.
 - Fait le point sur les travaux à la salle des fêtes
 - Prend connaissance du bilan du 14 juillet 2011
 - Prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 18 juillet 2011
 - Est informé des dates des prochains groupes de travail pour le bulletin municipal et pour l'élaboration du règlement de la nouvelle salle des fêtes.
 - Est informé des travaux réalisés à l'église dans le cadre du contrat de maintenance.
 - Décide de répartir entre l'employé communal et la secrétaire de mairie, l'indemnité allouée à la commune pour les élections cantonales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance st levée à 22 h 15.

Pour publication et affichage, le 15 septembre deux mil onze.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE 21 Juin 2011

00000

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 21 juin à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es): Alain CHAMARD

Le conseil municipal:

Fixe le prix du m3 d'eau à 1,04 euros pour l'année 2012

Fait le point sur les travaux à la salle des fêtes et autorise le Maire à signer la vente de l'ancien bâtiment avec l'Habitat Eurélien

Donne à l'unanimité un avis favorable au projet de schéma territorial pour l'Eure et Loir.

Prend connaissance des dates prévues pour le repas communal ainsi que pour la réunion de conseil de rentré.

Est informé de la réunion du 24 juin sur l'interconnexion qui aura lieu à la salle des fêtes à 15h00.

Est informé des modifications concernant les circuits des cars scolaires en raison de la taille des cars

Prends des dispositions concernant les impayés de loyer pour un locataire de la commune.

Prend connaissance des comptes rendu des différentes réunions.

Pour publication et affichage, le 24 juin deux mil onze.

Le Maire, Marie-Ange BARON

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE 26 mai 2011

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 26 mai à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es): Vincent BRUNEAU

Le conseil municipal:

- décide d'accorder une subvention de 600 euros à l'ADMR pour l'année 2011
- décide d'apporter à compter de 2011 une participation de 40 euros à chaque enfant de la commune scolarisé jusqu'au collège participant à une classe verte, classe découverte, classe de neige...
- prend connaissance du compte rendu du dernier conseil communautaire
- sollicite un emprunt auprès du Crédit Agricole pour le financement des travaux de la salle des fêtes et prend connaissance des comptes rendus des dernières réunions de chantier.
- reconduit les modalités d'organisation du 14 juillet et choisit de faire appel à la boucherie MICHAUX pour le buffet campagnard.
- organise l'arrosage estival durant les congés de l'employé de commune.
- prend connaissance des comptes rendus des différentes réunions et des affaires diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30

Pour publication et affichage, le 27 mai deux mil onze.

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 12 avril à 20h00 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : neant,

Le conseil municipal:

approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2010, de la commune et du budget de l'eau.

Approuve à l'unanimité le budget primitif 2011

Fixe le taux des taxes pour 2010 : taxe d'habitation 3.85, taxe foncière 5.67, foncier non bâti 13.96

Prend connaissance de l'analyse détaillée de la situation financière de la commune établit par Mr le trésorier : la situation de la commune est très saine, la commune est peu endettée, les taux de fiscalité sont extrêmement bas par rapport aux moyennes du département et de la région pour des communes semblables, le fond de roulement est important. Le service de l'eau est fortement endetté suite aux gros travaux d'investissements réalisés ces dernières années pour la remise à neuf du réseau d'eau.

Prend connaissances de diverses informations communales, des comptes rendus des réunions et de l'avancée des travaux de la salle des fêtes.

Décide de solliciter une subvention auprès du sénateur dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'aménagement de la salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 26 janvier 2011 à 18h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es): Béatrice Picault, Cédric Poullain,

Le conseil municipal :

- Décide à l'unanimité de retenir l'entreprise HUSSON Balayage pour le nettoyage des caniveaux de la commune pour l'année 2011.
- Sollicite le fond de péréquation pour les travaux d'investissements qui seront réalisés en 2011
- Prend connaissance du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 17/12/2010 et de la visite de Mr le préfet d'Eure et Loir dans le canton d'Orgères en Beauce le 21/01/2011.
- donne à l'unanimité un avis favorable au SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la nappe de Beauce)
- décide à l'unanimité de passer commande auprès de la SAUR pour le nettoyage des 2 châteaux d'eau de la commune
- décide à l'unanimité de passer commande auprès de l'entreprise DENIZET pour le remplacement du para tonnerre de l'église
- autorise à l'unanimité le Maire à signer les différents documents concernant la salle des fêtes et est informé que les travaux devraient débuter début février si le temps le permet.
- décide de ne pas donner suite aux différentes demandes de subvention qui sont parvenues en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 45.